

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2023 - 31/12/2023

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association Geres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Geres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 6 juin 2024.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les informations fournies dans la partie règles et méthodes comptables de l'Annexe aux comptes annuels clos au 31 décembre 2023, en ce qui concerne la partie changement de méthode, un changement de méthode de présentation survenu au cours de l'exercice a été signalé concernant la saisie directe des opérations comptables de l'antenne du Tadjikistan dans le logiciel comptable de l'association en fonction du plan des comptes utilisé par l'association.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je rappelle que les fonds dédiés correspondent à la part des subventions et produits assimilés non consommés à la fin de l'exercice dont un engagement d'utilisation est pris avec les tiers qui ont octroyés ces subventions et produits assimilés.

Dans le cas présent l'affectation de ressources en fonds dédiés était la résultante d'une répartition des résultats annuels des régions pour partie en fonds dédiés à des activités spécifiques, dits d'intérêts régionaux et collectifs à réaliser, et pour partie en résultats affectés directement à l'association, cette dernière règle a été supprimée au titre de l'exercice 2022.

Reste l'affectation en fonds dédiés des produits issus de la vente de Crédit Carbone de la région Mali qui a été conservée au titre de l'exercice 2023 et la permanence de l'affectation en produits constatés d'avance des subventions pluriannuelles non consommées au titre de l'exercice 2023.

Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré que les éléments financiers présentés étaient conformes aux modalités de mise en œuvre et de financement de cette activité et qu'elles étaient bien conformes aux orientations définies par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

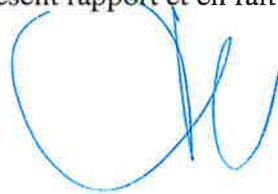
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Ciotat, le 14 juin 2024



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice N 2023		Exercice N-1 2022		Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Brut	Amortissements & Provisions	Euros	%
	Net		Net			
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	40 767	18 123	31 374	31 355	22 625	118954,8%
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	140 019	120 411	166 128	146 203	-317	-1,6%
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations et Créances rattachées	315 772		312 676		3 096	1,0%
Autres titres immobilisés						
Prêts	7 184		7 184		0	0,0%
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	503 742	138 534	517 362	177 558	25 404	7,48%
ACTIF CIRCULANT						
Stock et en-cours	166 317	5 325	161 234		-241	-0,1%
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations	63 941		36 427		27 514	75,5%
Autres (3)						
Valeurs mobilières de placement	8 480 918	25 000	14 622 512		-6 166 594	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 357 207		5 999 130		-1 641 923	-27,4%
Charges constatées d'avance	17 865		17 614		250	1,4%
TOTAL II	13 086 248	30 325	20 836 917	-	-7 760 994	-37,34%
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 589 989	168 859	21 354 278	177 558	-7 755 590	-36,62%

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

0

0

3 607 390

0

0

8 513 238

PASSIF	Exercice N 2023			Exercice N-1 2022			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	1 504 609		1 504 609	1 401 546		1 401 546	103 062	7,4%
Fonds propres complémentaires								
Fonds propres avec droit de reprise								
Fonds propres statutaires								
Fonds propres complémentaires								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	69 782		69 782	103 062		103 062	-33 280	-32,3%
Autres	1 574 391		1 574 391	1 504 609		1 504 609	69 782	4,6%
Report à nouveau								
Excédent (+) ou Déficit (-) de l'Exercice								
Situation Nette (sous total)								
Fonds propres consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL I	1 574 391	-	1 574 391	1 504 609	-	1 504 609	69 782	4,64%
FONDS REPORTES ET DEDIES								
Fonds reportés liés aux legs & donations								
Fonds dédiés	390 536		390 536	368 877		368 877	21 659	5,9%
TOTAL II	390 536	-	390 536	368 877	-	368 877	21 659	5,87%
PROVISIONS								
Provisions pour risques	673 662		673 662	908 665		908 665	-235 003	-25,9%
Provisions pour charges	190 978		190 978	103 214		103 214	87 764	85,0%
TOTAL III	864 640	-	864 640	1 011 879	-	1 011 879	- 147 239	-14,55%
DETTES								
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	37 525		37 525	56 365		56 365	-18 840	-33,4%
Emprunts et dettes financières divers (3)								
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 275		211 275	126 306		126 306	84 969	67,3%
Dettes des legs ou donations							0	
Dettes fiscales et sociales	308 037		308 037	407 498		407 498	-99 462	-24,4%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Autres dettes	114 699		114 699	104 448		104 448	10 251	9,8%
Instruments de trésorerie								
Produits constatés d'avance (1)	9 920 028		9 920 028	17 596 738		17 596 738	-7 676 710	-43,6%
TOTAL IV	10 591 564	-	10 591 564	18 291 355	-	18 291 355	- 7 699 791	-42,10%
Ecarts de conversion passif (1)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 421 130	-	13 421 130	21 176 720	-	21 176 720	- 7 755 589	-36,62%
(1) Dont à plus d'un an	4 417 291		4 417 291	10 452 542		10 452 542		
Dont à moins d'un an	0		0	0		0		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	37 525		37 525	56 365		56 365		
(3) Dont emprunts participatifs	0		0	0		0		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 2023	Exercice N-1 2022	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisation	4 240	3 590	650	18,11%
Vente de biens et services			0	
Vente de biens	250 727	101 899	148 829	146,06%
Dont vente de dons en nature			0	
Vente de Prestations de services	197 702	374 915	-177 213	-47,27%
Dont parrainages				
Produits de tiers détenteurs				
Concours Publics et Subvention d'exploitation	5 853 145	8 105 173	-2 252 028	-27,79%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	79 908	62 893	17 015	27,05%
Mécénats				
Legs, donations et assurance-vies				
Contributions financières	246 192	121 133	125 060	103,24%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	394 069	275 816	118 253	42,87%
Utilisation des fonds dédiés	75 898	23 148	52 751	227,89%
Autres produits	27 540	11 995	15 545	129,60%
TOTAL I	7 129 422	9 080 561	-1 951 138	-21,49%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises		0	0	
Variation de stock (marchandises)		0	0	
Autres achats et charges externes	1 616 657	2 086 516	-469 859	-22,52%
Aides financières (subventions accordées par l'association)	1 347 539	2 243 911	-896 372	-39,95%
Impôts, taxes et versements assimilés	127 072	146 611	-19 539	-13,33%
Salaires et traitements	2 394 849	2 687 870	-293 021	-10,90%
Charges sociales	746 605	886 227	-139 622	-15,75%
Autres charges du personnel	201 476	104 209	97 267	93,34%
Dotations aux amortissements et dépréciations	44 133	17 402	26 731	153,61%
Dotations aux provisions	193 328	391 536	-198 208	-50,62%
Report en fonds dédiés	97 558	5 910	91 647	1550,64%
Autres charges	297 329	309 554	-12 225	-3,95%
TOTAL II	7 066 546	8 879 747	-1 813 201	-20%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	62 876	200 813	-137 938	-69%
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières & créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	56 403	6 299	50 104	795%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		7 101	-7 101	
Différences positives de change	4 128	10 858	-6 730	-62%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	60 531	24 258	36 273	150%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	53 501	109 927	-56 426	-51,33%
Intérêts et charges assimilés	809	0	809	
Différences négatives de change	1 810	6 531	-4 721	-72,29%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV	56 120	116 458	-60 338	-52%
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 411	-92 200	96 612	-105%
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	67 287	108 613	-41 326	-38%

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	8 118	7 629	489	6,41%	
Sur opérations en capital		0	0		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
TOTAL V	8 118	7 629	489	6%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	3 761	12 647	-8 886	-70,26%	
Sur opérations en capital		0	0		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions					
TOTAL VI	3 761	12 647	-8 886	-70%	
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)					
	4 356	-5 018	9 375	-187%	
Participation des salariés aux résultats (VII)	1 861	533	1 328	249,16%	
Impôt sur les bénéfices (VIII)					
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 198 071	9 112 448	-1 914 376	-21%	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 128 289	9 009 386	-1 881 097	-21%	
5- EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)					
	69 782	103 062	-33 279	-32%	
6- EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ET COMPTES SPECIAUX					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL	0	0	0		
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature			0		
Personnel bénévole					
TOTAL X	0	0	0		

Fait à Aubagne, le 6 juin 2024

SOMMAIRE DES ANNEXES

OBJET SOCIAL, NATURE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Méthode de comptabilisation et régularisation

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE 1 : Evaluation des Provisions
Etat des provisions
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement
Fonds dédiés

ANNEXE 2 : Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

ANNEXE 3 : Crédits carbone
Comptabilisation et évaluation des stocks
Etat des stocks

ANNEXE 4 : Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 5 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
Annexe au CROD

ANNEXE 6 : Tableau de Variation des Fonds Propres

ANNEXE 7 : Charges exceptionnelles
Produits exceptionnels
Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
Créances résultant du report en arrière des déficits

ANNEXE 8 : Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

ANNEXE 9 : Rémunérations des dirigeants

ANNEXE 10 : Provisions pour charges

ANNEXE 11 : Fonds dédiés

ANNEXE 12 : Subventions publiques et contributions volontaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

NA

INTRODUCTION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014:

- principe d'image fidèle: la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

- principe de comparabilité et de continuité d'activité : la comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

- principe de régularité et de sincérité : la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Dans le cas exceptionnels où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il y est dérogé. La justification et les conséquences de la dérogation sont mentionnées dans l'annexe.

- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

- Un changement de méthode de présentation est survenu au cours de l'exercice 2023. Suite à l'installation du logiciel CEGID au Tadjikistan pour l'ensemble des projets qui y sont mis en œuvre, la créance détenue vis à vis de notre antenne "GTA" n'est plus comptabilisée dans un compte "463 Débitur Divers antenne". Les sommes détenues par notre antenne au Tadjikistan sont présentées dans les comptes de trésorerie ou dans les comptes de créances clients, partenaires, personnels, dettes fournisseurs ou dettes sociales et fiscales. L'installation du logiciel n'a désormais eu lieu au Mali lors de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et au Tadjikistan lors de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Il est prévu que le logiciel soit progressivement installé dans les autres antennes. Les impacts de ce changement de présentation sur les comptes 2023 et 2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Méthode de comptabilisation des frais administratifs

Les projets se voient comptabilisés au 31/12/2023 des frais administratifs, au prorata de leur niveau d'avancement, c'est-à-dire en fonction du degré de réalisation de leur budget en coûts directs.

INTRO : CHANGEMENT DE PRINCIPE COMPTABLE - IMPACT SUR LES COMPTES N-1

EXERCICE N 2023				EXERCICE N-1 2022			
Nouvelle Présentation		Ancienne Présentation		Nouvelle Présentation		Ancienne Présentation	
Bilan Actif				Bilan Actif			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières	
TOTAL I	-						
CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	642	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	54 762	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	192	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	55 985
TOTAL II	54 762	TOTAL II	54 762	TOTAL II	55 985	TOTAL II	55 985
TOTAL GENERAL	54 762	TOTAL GENERAL	54 762	TOTAL GENERAL	55 985	TOTAL GENERAL	55 985
Bilan Passif				Bilan Passif			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	
TOTAL III	-						
TOTAL GENERAL	-						

INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

L'Association se propose de contribuer à préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations.

Pour cela elle met en œuvre une ingénierie de développement, une expertise technique spécifique et propose du conseil spécialisé sur les thématiques de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies propres et renouvelables, des services énergétiques, et de la gestion de l'environnement, notamment dans le secteur des déchets.

Ses différents domaines d'application sont en particulier l'habitat domestique, le tertiaire public et privé, les usages domestiques de l'énergie, l'agriculture, les équipements collectifs, les filières énergétiques et certains besoins industriels et artisanaux.

L'Association est également amenée à développer toute autre action qui s'inscrit dans le champ d'intervention décrit ci-dessus.

Cet objet impliquant la mise en œuvre d'actions coordonnées entre les partenaires des divers secteurs qui y sont intéressés et avec les spécialistes de différentes disciplines, l'association joue un rôle d'interlocuteur vis à vis des différents partenaires, tant sur le plan local et régional qu'au niveau national ou à l'étranger. Ses activités sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux et les populations, en basant la collaboration sur la mise en commun des savoir-faire.

Le Geres, la solidarité climatique en action agit donc en France et à l'international avec un double mandat : lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. En tant qu'acteur de terrain il met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour une transition énergétique juste dans une dynamique de changement sociétal ambitieuse.

Au Geres, notre action s'inspire du modèle du "Donut" développé par Kate Raworth, professeure à l'université d'Oxford. En œuvrant concrètement et au quotidien pour la transition énergétique et la solidarité climatique, nous ambitionnons de contribuer à ce qu'un maximum de personnes et d'acteurs économiques se situent dans l'espace juste et sûr, sous le plafond écologique et au-dessus du plancher social

NATURE ET PERIMETRE des ACTIVITES ou MISSIONS SOCIALES

Le budget atteint 7,1 M€. Il est en forte diminution (-21%) par rapport à 2022 (- 1,9 M€) en lien avec l'arrêt des financements français au Mali. L'Afrique de l'Ouest reste néanmoins la première région d'intervention du Geres (32%). La région Europe-Méditerranée avec une augmentation de 16 K€ redevient la deuxième région d'intervention (21%). Suivent les régions Asie Centrale (18%), l'Asie du Sud Est (10%). L'unité transversale d'expertise (4%), dont l'activité continue à être tournée vers nos projets dans les pays est en baisse sensible (-294 K€, - 56%)

Les emplois effectifs diminuent de 21% entre 2022 et 2023 et s'élèvent à 6.740 K€.

Les activités en Afrique de l'Ouest première région d'intervention du Geres (2.140 K€) diminuent fortement de 33% en lien avec la suspension des financements français au Mali.

La région Europe-Méditerranée redevient la deuxième région du Geres grâce à l'augmentation de l'activité en France (+222 K€, +24%) qui compense la diminution de l'activité enregistrée au Maroc (-206 K€, -40%) : les projets SIEC (développement de Services locaux d'Information sur l'Énergie et le Climat) et ECODEV (Accès à l'Énergie & Développement Économique) se sont achevés au 31/12/23.

- En France, les projets "Méthanisation" et IRAEE (réseau multi-acteurs pour la transition énergétique du secteur agricole) financés par l'ADEME et la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur assurent plus de 40% de l'activité.

L'Asie centrale (-32%) devient la 3^e région d'activités avec comme en 2022, différents projets financés par l'UE, l'AFD, la Fondation Abbé Pierre et l'Ambassade de France en Mongolie. Pour en Mongolie comme au Tadjikistan, structurer des filières de constructions/rénovations énergétiques dans l'habitat et mettre des solutions énergétiques au service de l'agriculture.

L'Asie du Sud-Est est la seule région en nette augmentation (+143 K€, +26%). Au Cambodge le projet financé par l'UE et l'AFD vise à augmenter l'efficacité énergétique des usines textiles et à limiter leur consommation en bois ; au Myanmar sur financement AFD, il s'agissait d'accompagner le développement d'un réseau féminin de distribution au dernier kilomètre d'équipements énergétiquement performants et de conduire une action pilote d'amélioration de l'habitat rural en zone froide (financée par la Fondation Abbé Pierre).

L'unité Expertise est en forte baisse (-295 K€, -56%). En 2023, il ne restait qu'une seule convention programme signée avec l'AFD. (Convention ECODEV) dont GEX assure la coordination des composantes transversale. Les activités de prestation de service financées par la Banque Mondiale qui avaient entraîné une augmentation des activités en 2022 se sont achevées début 2023

MOYENS MIS EN ŒUVRE

En 2023, pour mettre en œuvre ses projets de développement, dans ses différents bureaux localisés en Afghanistan, au Cambodge, au Mali, au Maroc, en Mongolie, au Myanmar et au Tadjikistan plus celui de son siège à Aubagne en France, le Geres a employé :

- 176 collaboratrices et collaborateurs directs (80 femmes et 96 hommes) :
- 39 personnes travaillant en France et 3 Salariés dans le reste de l'UE
- 134 personnes travaillant à l'étranger (hors UE) dont :
 - 120 contrats locaux
 - 14 contrats en expatriation dont 12 salariés et 2 volontaires de Solidarité

En plus de ces collaboratrices et collaborateurs, le Geres met en œuvre ces activités avec le concours de partenaires opérateurs en France et dans les différents pays d'intervention. Cette "délégation" sous forme de partenariat est chiffrée à 777 K€ (cf. Ann 5 CROD 2023-2022) soit 14% de nos activités "mission sociale."

RESSOURCES

Les ressources effectives d'activité s'élevaient à 6,7M€ en 2023, en diminution de 2M€ (-23%) par rapport à 2022.

Les subventions représentent 87% des ressources effectives d'activité, contre 92% un an plus tôt. La part des subventions privées est en augmentation avec un taux de 23% contre 15% en 2022.

Les ventes de crédits carbone sont en forte augmentation à 269 K€ et tout le stock de Crédits Carbone générés par les foyers de cuisson améliorés "Wassa" au Mali et certifiés au 31/12/23 ont été vendus.

Le chiffre d'affaires représente par les prestations de service est en nette diminution (-218 K€, -56%) après la forte hausse de 2022. La fin des deux études pilotées par notre service Expertise au Niger et dans la corne de l'Afrique sur des solutions de cuisson et l'implication des ménages dans la transition énergétique explique cette évolution. La recherche-action sur l'implication des ménages dans la transition énergétique démarrée en 2022 s'est poursuivie en 2023. Menée par GEM en collaboration avec une doctorante, Les dons manuels issus de la générosité du public sont en augmentation par rapport à 2022 (+17 K€, +27%).

Les autres produits (822 K€) sont en augmentation (+320 K€, +64%) en raison de la hausse des reprises de provision (+116 K€) et des autres produits d'activité (+180 K€) : portés par l'augmentation des revenus liés à la mobilisation de entreprises (+125 K€ à 246 K€) et des produits financiers (+36K€) en raison des intérêts générés par divers placements.

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions sur l'année 2022 concerne :

- Une dotation de provision pour risque de non-cofinancement de certains projets et une reprise pour les projets pour lesquels ce risque a disparu (projets terminés et/ou cofinancements obtenus)
- L'augmentation de la provision pour fin de carrière qui concerne les salariés âgés de plus de 50 ans et justifiant de plus de 5 ans d'ancienneté, (ré-évaluation annuelle des droits liés au départ à la retraite)
- L'augmentation de la provision pour risque d'inventus des stocks de crédits carbone en relation avec l'augmentation des stocks.
- Une dotation complémentaire pour la provision pour charges liée aux chantiers stratégiques du GERES à hauteur des devis reçus pour ces chantiers qui seront mis en oeuvre en 2023 et des coûts journaliers pour un consultant pour la stratégie de notre service Expertise. Un complément d'information est donné en annexe 10.
- Des dotations liées à des risques existants sur des projets (dépenses inéligibles) et des risques sociaux.
- Une dotation pour des risques et charges liées à la fermeture de notre bureau en Afghanistan. Des reprises ont été faites en 2022 en raison du paiement de certaines taxes et charges déjà provisionnées.
- Une provision liée à une créance détenue en monnaie étrangère sur laquelle existe une perte latente de change en raison de l'évolution du taux de change au 31/12/2022.

Etat des provisions

Provisions	Montant 01/01/23	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/23
Provisions pour litiges	117 930	0	0	117 930
<i>Provision dette Nexus</i>	117 930			117 930
Provisions pour risques	680 808	91 675	380 180	392 303
<i>Provision risque inventus stock crédits carbone</i>	146 638	41 986	60 264	128 360
<i>Provision risque cofinancement projets</i>	439 957	49 689	266 877	222 770
<i>Provision risque régularisation de taxes afghanes</i>	6 789		6 789	0
<i>Provision risque paiement primes fin activité Afghanistan</i>	38 211		38 211	0
<i>Autres provisions pour risque</i>	49 213	0	8 039	41 174
Autres provisions	213 141	155 154	13 889	354 407
<i>Provision fin de carrière</i>	45 014	2 684	0	47 698
<i>Provision pour charges chantiers stratégiques et autres</i>	58 200	98 969	13 889	143 280
<i>Provision pour perte de change</i>	109 927	53 501	0	163 429
TOTAL	1 011 879	246 830	394 069	864 640

Provisions pour dépréciation	Montant 01/01/23	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/23
Autres provisions pour dépréciation	0	30 325	0	30 325
<i>Provision pour dépréciation créance partenaire malien</i>	0	25 000		25 000
<i>Provision pour dépréciation encours prestation de service</i>	0	5 325		5 325
TOTAL	0	30 325	0	30 325

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out). Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/22	plus ou moins value
TOTAL VMP		-	-	0

ANNEXE 1 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Tableau de suivi des fonds dédiés sur autres ressources

Nature du projet	Analytique	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Fonds Dédié Kh Beef	P019	200 662	22 608		178 054
Coordination GAO	C009	23 141	705		22 436
Coordination GEX	C002	6 441			6 441
Coordination GCA	C004	6 783	1 159		5 624
Intérêt collectif	C003	30 508	18 928		11 581
Coordination GSEA	C016	5 283			5 283
Précarité Energétique	P234	3 000	3 000	41 840	41 840
Prospection	C003	29 498	29 498		0
Fonds Dédié Wassa	C011	63 560		25 842	89 402
Fonds Collectes projet	C011			29 876	29 876
TOTAL		368 877	75 898	97 558	390 536

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute 01/01/23	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales	71 939		2 886
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 189		6 982
Logiciels	31 374		26 313
Prêts, autres immobilisations financières	319 859		3 096
TOTAL GENERAL	517 362	0	39 276

	Diminutions		Valeur brute 31/12/23	Réévaluation Valeur
	Poste à Poste	Cessions, HS		
Installations générales			74 824	74 824
Matériel de transport			0	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 976	65 195	65 195
Logiciels		16 920	40 767	40 767
Prêts, autres immobilisations financières			322 955	322 955
TOTAL GENERAL	0	52 896	503 741	503 741

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 2 à 5 ans.

	Montant 01/01/23	Dotation	Diminution reprises	Montant 31/12/23
Installations générales	68 899	1 399		70 298
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 304	8 739	35 931	50 113
Logiciels	31 355	3 669	16 901	18 123
TOTAL GENERAL	177 558	13 808	52 832	138 534

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations générales	1 399				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	8 739				
Logiciels	3 669				
TOTAL GENERAL	13 808	0	0	0	0

ANNEXE 3

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Crédit Carbone

Dans le cadre des activités, il est généré des Unités de Réductions d'émissions vérifiées (VER - Verified Emissions Reductions), dits *Crédits Carbone*, qui sont négociés sur le marché carbone volontaire.

Comptabilisation et évaluation des stocks: Crédits Carbone et prestations de service

Conformément à la réglementation définie par l'ANC en mai 2012, les crédits carbonés vérifiés et inscrits sur un registre externe sont comptabilisés en stock de produits finis dans le secteur non lucratif, puis transférés en stock de marchandises dans le secteur lucratif pour leur vente.

Les stocks de crédits carbone sont valorisés à leur coût de revient.

Les prestations de service en cours sont valorisées au prorata de leur niveau de réalisation ou d'avancement.

Etat des stocks

Nature du projet	Analytique	Encours de stock au 01/01/2023	Sorties de stock au cours de l'exercice	Entrées de stock au cours de l'exercice	Encours de stock au 31/12/2023
PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS		14 595	9 270	32 632	37 957
PSYST	P057L9991	4 955	4 955		0
Erilia	P057L9	5 325			5 325
France Expertise	P135L9991	4 315	4 315		0
ADEME	P135L9992	0		19 818	19 818
FRES YELEN	P135L9995	0		7 900	7 900
FRES YELEN	P135L9996	0		2 748	2 748
FORMATION CLIMAT HI	P135L9998	0		2 167	2 167
STOCKS DE PRODUITS encours		88 980	88 980	128 360	128 360
Stock crédits carbone Mali	C011N	88 980	88 980	128 360	128 360
STOCKS DE PRODUITS FINIS		57 659	60 264	2 605	0
Stock crédits carbone NLS vintage 2010	P019N	2	2		0
Stock crédits carbone NLS vintage 2011	P019N	1	1		0
Stock crédits carbone NLS vintage 2013	P019N	556	556		0
Stock crédits carbone Wassa vintage 2016-2017	C011N	11 682	11 682		0
Stock crédits carbone Wassa vintage 2018-2019	C011N	45 418	48 023	2 605	0
TOTAL		161 233	158 514	163 598	166 317

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etats des échéances de créances et de dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres participations	315 772		315 772
Autres immobilisations financières	7 184		7 184
Créances de l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	61 584	61 584	
Personnel et comptes rattachés	457	457	
Produits à recevoir (voir détail ci-après)	102 046	102 046	
Créances Bailleurs Publics	6 923 674	3 840 630	3 083 044
Créances Bailleurs Privés	1 177 539	653 192	524 346
Créances Antennes GERES Terrain	182 850	182 850	
Autres créances	96 709	96 709	
Charges constatées d'avance (voir détail ci-après)	17 865	17 865	
TOTAL	8 885 679	4 955 333	3 930 346

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:			
- à 2 ans au maximum à l'origine	37 525		37 525
- à plus de 2 ans à l'origine	37 525		37 525
Fournisseurs & comptes rattachés	211 275	211 275	
Personnel et comptes rattachés	121 992	121 992	
Sécurité sociale & autres org. sociaux	163 321	163 321	
Impôts & taxes	22 724	22 724	
Produits constatés d'avance (voir détail ci-après)	9 920 028	5 502 737	4 417 291
Créditeurs divers	114 699	114 699	
TOTAL	10 591 563	6 174 272	4 417 291

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provision pour congés payés et récup	121 992
Provision pour charges sociales sur congés payés et récup	55 180
Divers charges à payer	876
Factures non parvenues	31 299
TOTAL	209 346

Montant des produits à recevoir	Montant
F/2024-005 NEXUS 2023 Debt Interest	2 356
PAR 2023 AFD	25 076
PAR 2023 ADEME	3 638
PAR 2023 ADEME 2318D0076	2 159
ERILIA boni 25/9/23-31/12/23	7 393
PAR 2023 MICHELHAM	18 073
PAR 2023 USAID/NATHAN2 7200AA18C000	43 350
TOTAL	102 046

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
EDITIONS TISSOT	30 €
Somgaz	43 €
OVH	8 €
OVH	2 €
OVH	2 €
HOLASPIHIT	133 €
HOOTSUITE	118 €
CHAMBERSIGN	20 €
OVH	46 €
OVH	7 €
OVH	41 €
V.EURAF	1 498 €
V.EURAF	429 €
Pitney Bowes	225 €
Testo	177 €
Testo	281 €
OVH	7 €
La Bureautique	624 €
EURECIA	2 063 €
EURECIA	5 112 €
EDITIONS TISSOT	108 €
SENDINBLUE	1 757 €
ED TISSOT	887 €
OVH	145 €
OVH	14 €
OVH	33 €
OVH	7 €
OVH	40 €
OVH	125 €
Grenke	335 €
Grenke	335 €
Enercoop	24 €
Enercoop	24 €
Enercoop	18 €
ARKIPELAGO	1 386 €
Enercoop	18 €
Enercoop	22 €
ADOBE	26 €
ADOBE	22 €
ZOOM	22 €
SFR	6 €
UPET3	9 €
AHI	1 512 €
MG	17 €
QMO	19 €
QMO	111 €
GMG	55 €
TOTAL	17 865 €

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits constatés d'avance		Montant	2023	+1 AN	
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CZZ 3526 01 D	867 480,21	347 594	319 887
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CZZ 2691	22 185,79	22 186	0
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CZZ 3181 01 A	719,19	719	0
	31/12/2023 AFD	PAR 2023 AFD P290N9	0,00	0	0
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CKH1272 01 N	279 843,28	279 943	0
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD 2023000000	6 150,45	6 150	0
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CZZ 3181 01 A	18 416,00	18 416	0
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD CZZ2789 02 R	1 066 744,84	24 125	1 042 620
	31/12/2023 AFD	PCA 2023 AFD Conv Parten GRET	9 977	9 977	0
	UNION EUROPEENNE	31/12/2023 UE	PCA 2023 UE ACA/2021/428-658	1 854 848,89	848 401
31/12/2023 UE		PCA 2023 UE GGGI-UE 20-07-27	146 136,98	146 137	0
31/12/2023 UE		PCA 2023 p220022-1027	428 750	244 487	184 263
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2023 CR SUD	PCA 2023 CR PACA	8 013,12	8 013	0
	31/12/2023 CR SUD	PCA 2023 CR PACA CDG.P268N9.CR PACA	17 784,89	17 765	0
	31/12/2023 CR SUD	PCA 2023 CR PACA convention 2023_05	42 951,09	42 951	0
	31/12/2023 CR SUD	PAR 2023 IRA2E P300N	0,00	0	0
	31/12/2023 CR SUD	PCA 2023 CR PACA Convention 2023_03	183 053	114 507	68 546
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 ADEME Inter 23EID0007	33 106,00	33 106	0
	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 SIADIMAC 2106D0019	3 866,94	3 867	0
	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 ADEME Convention 23PAD0038	190 562,80	124 828	65 735
	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 ADEME Convention 23PAD0207	233 047,55	143 142	89 906
	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 ADEME Convention 23PAD0164	173 931,43	57 977	115 954
	31/12/2023 ADEME	PCA 2023 ADEME 22DAD0135	6 463	6 463	0
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2023 Ambassade Fr Mongolie	PCA 2023 FSPI GMN202310	86 534,48	86 534	0
	31/12/2023 ASDI	PCA 2023 ASDI 15449	4 140 950	2 527 313	1 613 637
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2023 Partenaires divers	PCA 2023 ADA 2023/096	10 000,00	10 000	0
	31/12/2023 CARITAS SWITZERLAND	PCA 2023 CARITAS p220022-1027	108 467,54	61 122	47 346
	31/12/2023 CMA CGM	PCA 2023 CMA CGM M/2304.020	8 687,00	8 687	0
	31/12/2023 ASAOK	PCA 2023 ASAOK	7 317,00	7 317	0
	31/12/2023 Fondation Abbé Pierre	PCA 2023 FAP 22/SI/198	162 642,98	162 643	0
	31/12/2023 Fondation de France	PCA 2023 REXEL lettre engagement 00	20 000,00	5 000	15 000
	31/12/2023 Fondation de France	PCA 2023 CASTORAMA Préca Marseille	10 000,00	10 000	0
	31/12/2023 NEXANS	PCA 2023 Nexans S/N	70 000,00	35 000	35 000
	31/12/2023 LE PARTENARIAT	PCA 2023 PARTENARIAT Conv2020/2023	1 383,34	1 363	0
	31/12/2023 VALOREM	PCA 2023 Valorem Conv partenariat	14 000	14 000	0
DIVERS CLIENTS	31/12/2023 GRDF SA	CO2 2312.009 GSE PCA stocks 2020 no	55 270,32	55 270	0
	31/12/2023 CIEDEL	PCA CIEDEL avance 30% + frais 2024	4 783,00	4 783	0
	31/12/2023 ANRT	ANRT Cifre 2022_0822 JRN 2024/25	25 900,00	12 950	12 950
TOTAL			9 920 028	5 502 737	4 417 291

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2023 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2023	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2023 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2023
1- MISSIONS SOCIALES	5 393 407	49 364	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	79 908	79 908
1.1 Réalisées en France	1 007 399	9 664	1.1.1 Dons et legs collectés	79 334	79 334
- Actions réalisées directement en France	1 007 399	9 664	- Dons manuels non affectés	574	574
- Dons manuels affectés			- Legs et autres libéralités non affectés	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	4 386 008	39 700	- Mécénat	-	-
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	263 004	-	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
- Actions réalisées directement en Europe	1 978 816	7 649			
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	1 214 931	32 051	2- AUTRES FONDS PRIVES	777 538	
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	699 496	-	- Fondations	463 475	
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	229 760	-	- Associations	168 018	
			- Entreprises	146 045	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	233 090	574	- Autres fonds privés	-	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	71 072	574	3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 075 607	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	152 018	-	- Collectivités territoriales	202 435	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Coopérations internationales	4 229 629	
			- Autres fonds publics	643 543	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	790 636	95	4- AUTRES PRODUITS DU SECTEUR NON LUCRATIF	334 896	
3.1 Direction générale	97 837	-	- Cotisations	4 240	
3.2 Direction administrative et financière et des services informatiques	270 368	-	- Produits des activités annexes et remboursement de frais	262 320	
3.3 Direction de la communication	94 300	-	- Régularisation des produits	2 072	
3.4 Qualité et partenariat	177 608	-	- Produits financiers	58 147	
3.4 Qualité et partenariat	82 466	-	- Produits exceptionnels	8 118	
3.5 Frais généraux	68 058	95	5- PRODUITS FISCAUX	455 071	
3.6 Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)			- Vente de crédits carbone	269 006	
			- Vente de prestations de services en France	121 656	
			- Vente de prestations de services à l'étranger	52 684	
4- ACTIVITES LUCRATIVES	332 636		- Produits exceptionnels	-	
4.1 Réalisées en France	129 236		- Produits des activités annexes et remboursement de frais	2 890	
- Actions réalisées en France	129 236		- Régularisation des produits	6 451	
4.1 Réalisées à l'étranger	203 399		- Produits financiers	2 384	
- Actions réalisées en Afrique de l'Ouest	161 008				
- Actions réalisées en Asie du Sud-Est	517		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 723 020	
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 157		II- REPRISES DES PROVISIONS	394 069	
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	40 717		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	75 888	
- Actions réalisées directement au Maroc			IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC	-	
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 739 769		ECRITURES DE STOCKS	5 084	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	290 962		VI- TOTAL GENERAL	7 198 071,36	79 908
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	97 558				
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	69 782				
ECRITURES DE STOCKS					
V- TOTAL GENERAL	7 198 071,17				
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	50 033		VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		79 908
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat par Origine et Destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N 2023		EXERCICE N-1 2022	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	84 148	84 148	66 483	66 483
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 240	4 240	3 590	3 590
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	79 334	79 334	62 703	62 703
- Dons manuels affectés	574	574	190	190
- Legs et autres libéralités non affectés				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 568 349		1 292 567	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parainage des entreprises	246 192		121 133	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	777 538		652 395	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	544 619		519 040	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 075 607		7 452 779	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	394 069		277 471	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	75 898		23 148	
TOTAL	7 198 071		9 112 448	
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 136 635		914 556	
- Actions réalisées par l'organisme	901 222		782 150	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	235 413		132 406	
1.2 Réalisées à l'étranger	4 589 407		6 576 141	
- Actions réalisées par l'organisme	4 047 494		5 553 711	
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant à l'étranger	541 913		1 022 430	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	223 090		180 391	
3.1 Frais d'appel à la générosité du public	71 072		50 616	
3.2 Frais de recherche d'autres ressources	152 018		129 775	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	790 103		812 989	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	290 962		518 866	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	533		533	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	97 558		5 910	
TOTAL	7 128 289		9 009 386	
EXCEDENT OU DEFICIT	69 782		103 062	

ANNEXE 5 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N 2023	EXERCICE N-1 2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N 2023	EXERCICE N-1 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1.1 Réalisées en France	49 364	62 703	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	84 148	66 483
- Actions réalisées directement en France	9 664	9 143	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 240	3 590
	9 664	9 143	1.2 Dons, legs et mécénat	79 334	62 703
1.2 Réalisées à l'étranger	39 700	53 560	- Dons manuels non affectés	574	190
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	-	6 000	- Dons manuels affectés		
- Actions réalisées directement en Europe	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	7 649	-	- Mécénat		
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	32 051	47 560	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	-	-			
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	574	190			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	574	190			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 335	3 590			
TOTAL DES EMPLOIS	54 273	66 483	TOTAL DES RESSOURCES	84 148	66 483
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	29 876	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	84 148	66 483	TOTAL	84 148	66 483

Commentaires sur le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- Tous les dons manuels non affectés ont été consacrés à des missions sociales en France où à l'étranger. Une partie (29.876€) a été laissée en fonds dédiés et sera affectée en 2024.
- Les cotisations ainsi que les dons d'un.e administrateur.trice liés au non remboursement de ses frais de déplacement engagés dans le cadre de sa participation aux réunions du Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale Annuelle ont été affectés au financement des frais de fonctionnement
- Les dons manuels affectés ont été répartis comme suit :
 - Ceux liés à la solidarité climatique au Service du Geres qui gère cette activité (574 €)

ANNEXE 5 Tierce

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU CROD

PRODUITS PAR ORIGINE

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Parmi ces produits, se retrouvent les produits fiscalisés qui correspondent aux détails ci-dessous

	2023	2022
- Vente de crédits carbone	269 006 €	49 784 €
- Vente de prestations de services en France	121 656 €	86 232 €
- Vente de prestations de services à l'étranger	52 684 €	306 212 €
- Produits exceptionnels	- €	- €
- Produits des activités annexes et remboursement de frais	2 890 €	- €
- Régularisation des produits	6 451 €	5 446 €
- Produits financiers	2 384 €	10 891 €
- Ecritures de Stock	5 084 €	34 585 €
	460 154 €	493 151 €

- Les ventes de prestation de service à l'étranger sont en nettes diminution en raison de deux contrats avec la Banque Mondiale qui se sont achevés en 2022. En France l'augmentation est liée à la poursuite de l'étude avec un cofinancement de GRDF démarrée en 2022.

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES

1.2 Réalisées à l'étranger

- Les missions réalisées à l'étranger se répartissent ainsi selon les régions d'intervention du Geres

	2023	2022
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	263 004 €	509 720 €
- Actions réalisées directement en Europe	- €	- €
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	1 978 816 €	3 099 586 €
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 214 931 €	1 791 266 €
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	699 496 €	556 736 €
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	229 760 €	290 809 €
Produits fiscalisés		
- Actions réalisées à l'étranger	203 399 €	328 022 €
	4 589 407 €	6 576 139 €

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principes et Détail pour la détermination des dépenses valorisées en "Frais de Fonctionnement"

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élèvent à : **790 636 €**

Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- Coûts salariaux des personnels travaillants au sein des services suivants : Direction générale, Direction administrative et financière et des services informatiques (à l'exception des contrôleurs de gestion dont les coûts sont pris en charge directement par les projets dont ils ont la responsabilité), Direction de la communication, Service Qualité et partenariat.

- Les frais de déplacements, de formations ou tout autre frais engagés par les personnels de ces différents services sont aussi rattachés aux coûts de leurs services.

- Les frais généraux représentent les frais de loyer de notre bureau à Aubagne ainsi que les frais liés à ce bureau (charges locatives, entretiens, chauffage, électricité...). Sont aussi comptabilisés au sein des frais généraux les frais de fournitures, les frais de téléphonie et d'internet, les frais financiers....

- Les frais liés à la représentation du Personnel (Comité Social et Economique, CSE), ceux liés au fonctionnement de l'association (frais liés à l'organisation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale Annuelle) sont aussi constitutifs des frais de fonctionnement du Geres.

Les frais par service sont les suivants :

	2023	2022
Direction générale	97 837 €	103 058 €
Direction administrative et financière et des services informatiques	270 368 €	276 942 €
Direction de la communication	94 300 €	131 815 €
Qualité et partenariat	- €	45 713 €
Direction des ressources humaines	177 608 €	165 835 €
Frais généraux	82 466 €	63 800 €
Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	68 058 €	26 360 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	790 636 €	813 522 €

Les frais de fonctionnement sont en légère baisse (-23 K€, -3%) après la hausse de 39 K€ constatée en 2022. Même si en 2023, des frais plus importants ont été engagés en lien avec la stratégie Geres et son redéploiement géographique (41 K€), ils ont été compensés par la baisse notamment des frais du service communication du fait de postes non pourvus en 2023. A noter que les frais stratégiques ont été financés par des fonds dédiés d'intérêt régionaux et d'intérêt collectif : ils n'ont donc pas eu d'impact sur le résultat 2023.

ANNEXE 6

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (art. 432-22)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise	1 401 547		103 062							1 504 609
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à Nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	103 062		- 103 062	-	69 782					69 782
Dotations consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL	1 504 609		-	-	69 782	-	-	-	-	1 574 391

ANNEXE 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles comptabilisées en 2023 s'élèvent à :	3 761,44 €	
Elles sont constituées de :		
- des primes payées sur un projet à des bénéficiaires		1 421,85 €
- une régularisation sur des créances perdue en lien avec la CFE		2 269,82 €
- une amende payée en Mongolie (voiture)		5,81 €
- des amortissements sur des équipement siège		63,96 €
		3 761,44 €

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés en 2023 s'élèvent à :	8 117,57 €	
Ils correspondent à :		
- un solde restant sur la clôture de notre antenne en Afghanistan		6 909,49 €
- un solde restant sur un partenaire non réclamé		1 068,08 €
- divers écarts		140,00 €
		8 117,57 €

ANNEXE 8

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en 2023 correspondent :
- à la mission légale sur les comptes annuels pour un montant de 12.320 euros

ANNEXE 9

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants du GERES, membres du Conseil d'Administration, ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, que ce soit sous forme d'honoraires, de prestations ou de salaires.

Au 31/12/2023, il n'existe aucune convention règlementée en vigueur au GERES.

Leurs éventuels frais de transport, de restauration et d'hébergement occasionnés ponctuellement par l'exercice de leur fonction, sont pris en charge, sur justificatifs selon la politique de déplacement en vigueur au GERES.

ANNEXE 10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Provisions pour charges

Au 01/01/2023 ces provisions totalisent 58.200 € pour des chantiers SAF (28.600€) et RH (9.600€) pour amélioration des outils ainsi que pour un chantier stratégique Geres pour 20.000 €.

En 2023, des reprises ont été effectuées pour ces 3 chantiers à hauteur des dépenses engagées et des amortissements comptabilisées pour les dépenses qui ont été immobilisées. Les reprises totales sont de : 13.889,04 €

Par ailleurs, pour couvrir les charges à venir des travaux et frais de déménagement du bureau du Geres une dotation a été dotée pour un montant de 63.880 € (devis et estimation des coûts).

Une provision liée à une mise en demeure de la part d'un organisme social restant à justifier a été dotée pour un montant de 33.995,36€

ANNEXE 11

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Fonds dédiés

Le Conseil d'administration dans sa réunion du 25 mars 2023 a décidé de ne plus doter les excédents dégagés par les régions du Geres aux fonds dédiés "d'intérêt collectif" et "d'intérêt régional" à partir de la clôture des comptes au 31/12/2022.

En 2023, aucune dotation n'a donc été faite sur ces comptes comme en 2022. Les seuls mouvements ont donc été des utilisations selon les décisions prises dans le budget 2023 validé par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 6 juin 2024 :

- Utilisation des fonds dédié d'intérêt collectif et régionaux à hauteur de 48.795,62€ pour financer frais engagés pour financer le redéploiement géographique du Geres.
- Utilisation du fonds dédié d'intérêt collectif à hauteur de 1.494,32€ pour financer le séminaire stratégique du Service Expertise.

D'autre part, les mouvements suivants sont à noter :

- Utilisation du fonds dédié Kbheef pour financer des dépenses non financées par les bailleurs dans un projet au Cambodge à hauteur de 22.608,35€.
- Affectation au Fonds "Wassa" crée en 2020 pour y doter 75% des excédents dégagés par la vente des crédits carbone du Mali et dédiés au développement de la finance carbone au Mali, conformément à l'accord entre la Direction Geres et la Direction Régionale, montant doté en 2023 : 25.841,90€.
- Le fonds dédié précarité a été utilisé à hauteur de 3.000€ à hauteur des dépenses utilisées en 2023 pour le programme Précarité Energétique en Région Sud. Il a été doté de 41.840,09€ à hauteur des dons non utilisés d'une entreprise.
- Un fonds dédié pour la collecte non utilisée en 2023 a été créé et doté d'un montant de 29.875,52€.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
,13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2023 - 31/12/2023

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association Geres

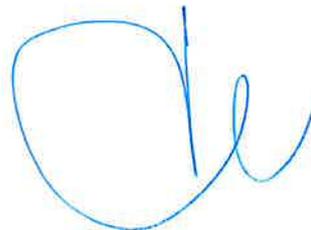
En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R.612-5 du Code de commerce.

Fait à La Ciotat, le 14 juin 2024



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes